

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 03 FÉVRIER 2025

Date de convocation : 28 janvier 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°25-001 à 25-003 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-004	25	05	08	30
Pour la délibération n°25-005	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-006 à 25-007 incluse	25	05	08	30
Pour la délibération n°25-008 à 25-009 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-010	25	05	08	30
Pour la délibération n°25-011 à 25-012 incluse	24	04	09	28
Pour la délibération n°25-013 à 25-018	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-019	24	04	06	28
Pour la délibération n°25-020 à 25-026	26	05	07	31

Secrétaire : M. RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, Mme PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVERÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, JUHEL, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, M. BAZIRE, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET, Mmes LÉOSTIC, LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Jacky BIDAULT ayant donné pouvoir à m. José PIRES
- M. Christian WUILQUE ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- Mme Sylvie KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir à Marie-Dominique PERCHET
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC
- M. Diego ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne LESAULNIER

ABSENTS EXCUSÉS : MM. Charles SAVY, Benoit BALSAN,

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-004 Adoption du Compte Administratif du budget principal pour l'exercice 2024

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

AFFICHÉ LE

07 FEV. 2025

07 FEV. 2025



ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL POUR L'EXERCICE 2024

RAPPORT

M. Marc RIVET indique que le compte administratif 2024 se conclut sur un résultat comptable excédentaire de (+) 1,77 millions d'euros, soit un résultat net affectable à la gestion 2025 de (+) 1,89 millions d'euros après pris en compte de l'excédent de financement des restes à réaliser de (+) 124 600 euros.

En section de **fonctionnement**, l'épargne brute ressort à (+) 4,01 millions d'euros.

Le niveau d'épargne brute réalisé couvre donc le remboursement du capital de la dette, valorisé à 2,976 millions d'euros.

La qualité de signature de la commune mesurée à travers la marge d'autofinancement courant (MAC), ratio calculé comme le rapport entre les charges de fonctionnement augmentées du remboursement du capital de la dette et les ressources de fonctionnement s'établit à 0,96, pour un seuil d'alerte fixé à une valeur supérieure à 1.

Repères : Epargne Brute – MAC [2018 à 2024] en milliers d'euros

Données rétrospectives [CA2018 CA 2023] CA 2024								
KEUR		CA 18	CA 19	CA 20	CA 21	CA 22	CA 23	CA 24
Ressources courantes	a	24 577	24 811	24 860	24 847	25 634	27 451	28 177
Dépenses exploitation	b	21 464	21 807	21 233	21 636	23 085	23 649	24 163
Epargne Brute	c = a - b	3 113	3 004	3 627	3 149	2 549	3 802	4 014
Annuité en capital	d	2 503	2 533	2 574	2 669	2 750	2 946	2 976
Epargne nette (CAF)	e = c - d	610	471	1 053	480	-201	856	1 038
MAC courante	i = a / (b+c)	0.98	0.98	0.96	0.98	1.01	0.97	0.96

Marge d'autofinancement courant, (Charges de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Produits de fonctionnement

En section **d'investissement**, le résultat de clôture affiche un besoin de financement de (-) 18 600 euros, montant porté à (-) 756 800 euros après reprise du report à nouveau issu de la gestion antérieure pour un montant de (-) 738 100 euros.

Les restes à réaliser en section d'investissement inscrits pour 155 000 euros en dépense, et 279 000 euros en recette, présente un excédent de financement de (+) 124 600 mille euros.

En données consolidées, on obtient un excédent en section de fonctionnement de (+) 2,53 millions d'euros et un besoin de financement

de la section d'investissement de (-) 632 000 euros, laissant ainsi un résultat « affectable » à la gestion 2025 de (+) 1,895 millions d'euros.

Repères : Vue d'ensemble Exécution 2024 – Détermination des Résultats

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
VUE D'ENSEMBLE					A1
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	25 895 477,48	G	28 323 321,89
	Section d'investissement	B	17 571 610,69	H	17 552 986,64
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	100 000,00
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	738 201,38	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
		44 205 289,55		45 976 308,53	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	154 515,50	L	279 149,34
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
		154 515,50		279 149,34	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		= G+I+K	
		25 895 477,48		28 423 321,89	
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
		18 464 327,67		17 832 135,98	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	
		44 359 805,05		46 255 457,87	

□ **Section de Fonctionnement**

Votées pour un montant de 28,035 millions d'euros, **les ressources courantes** sont comptabilisées au compte administratif 2024 pour un montant de 28,177 millions d'euros, hors antérieur reporté et produits liés à la vente d'éléments d'actif (R775), soit un écart favorable de (+) 142 000 euros.

Poste budgétaire	2023	2 024		
	CA 2023	Vote	CA 2024	Ecart
I. Ressources courantes	27 454	28 035	28 177	- 142

✓ **Ressources Générales**

Le poste Fiscalité, avec un atterrissage à 19,174 millions d'euros contre un voté de 18,990 millions d'euros, intègre l'élément principal constitutif de ce dépassement favorable de (+) 185 000 euros.

Poste budgétaire	2023	2 024		
	CA 2023	Vote	CA 2024	Ecart
A1.Fiscalité	18 408	18 990	19 174	- 185
Directe - taxes menages	11 823	12 200	12 428	- 227
EPCI - AC	4 552	4 552	4 552	0
Allocations Compensatrices	993	1 006	1 007	- 1
FPIC		236	236	- 0
Indirecte	1 040	995	952	43
DMTO	518	500	457	43
Taxe electricité	372	350	355	- 5
TLPE - Drts voirie	150	145		

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250203-25-004-D
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

C'est donc la fiscalité directe locale qui participe à cet écart à hauteur de (+) 227 000 euros, lequel, associé à la fiscalité indirecte, est ramené à (+) 185 000 euros compte tenu du reste à réaliser sur les Droits de Mutation, mesuré à (-) 43 mille euros. Votés à 500 mille euros, l'exécution 2024 des DMTO est en effet arrêtée à 457 000 euros, affichant toutefois un dynamisme certain, compte tenu d'un marché immobilier tendu dans un contexte national austère et d'un marché des taux défavorable.

Le poste Dotations Budgétaires conclut l'exercice à 4,102 millions d'euros, et est globalement conforme à la prévision budgétaire.

Poste budgétaire	2023	2 024		
	CA 2023	Vote	CA 2024	Ecart
A2. Dotations Budgétaires	4 360	4 124	4 102	22
<i>DGF</i>	2 111	2 069	2 069	0
<i>DSU</i>	1 393	1 515	1 515	0
<i>EPCI - DSC</i>	536	540	518	22
<i>Dotation Inflation</i>	320	-	-	-

Dans le détail, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) se contracte de (-) 42 000 euros par rapport à l'exercice 2023 alors que dans le même temps, la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) se bonifie de (+) 122 000 euros.

La dotation de solidarité communautaire affichée à 518 000 euros, soit (-) 18 000 euros par rapport à l'exercice 2023 et (-) 22 000 euros par rapport au voté 2024, traduit simplement l'évolution des critères FPIC permettant sa valorisation.

• Participations Reçues

Les participations reçues présentent un atterrissage à 2,911 millions d'euros, en dépassement de (+) 74 000 euros par rapport aux prévisions votées.

Les financements CAF pèsent à hauteur de (+) 57 000 euros, à l'appui d'une fréquentation en hausse des structures municipales et d'un pilotage des modalités de financement désormais amélioré.

Les participations Région enregistre le financement attendu concernant la Scène 5 et présentent une évolution d'autant par rapport à l'exercice 2023, soit (+) 80 000 euros.

Les participations État souffrent d'un reste à réaliser de (-) 53 000 euros au titre notamment du suivi des animations OPAH RU.

• Recettes en Atténuation

Avec un dépassement de (+) 12 000 euros par rapport à la prévision budgétaire, les recettes en atténuation sont enregistrées pour un montant de 258 000 euros, au titre des indemnités journalières et de remboursement de cotisations CNRACL.

- **Produits d'Activité**

Avec une réalisation à hauteur de 1,009 millions d'euros, les produits issus de la tarification des services publics présentent globalement une réalisation conforme à l'exécution 2023.

- **Produits du Domaine et de Gestion.**

Les produits du domaine affichent un dynamisme des redevances d'occupation du domaine public à l'appui de l'élargissement de la politique de tarification et progressent de (+) 41 000 euros par rapport aux hypothèses budgétaires 2024, avec un atterrissage à 564 000 euros.

Poste budgétaire	2023	2 024			
	CA 2023	Vote	CA 2024	Ecart	
A3. Participations reçues	2 393	2 838	2 911	-	74
CAF_PS	1 135	1 345	1 420	-	75
CAF CEJ & Bonus Territoire	561	517	508		8
CAF Autres	259	373	363		10
CD 27	64	58	59	-	1
Région Normandie	34	114	114		-
Etat	293	297	243		53
EPCI	14	76	122	-	47
Autres	33	58	81	-	24
A4. Recettes Atténuation	428	248	258	-	12
A5. Produit d'activités	1 034	1 119	1 009		110
A6. Produit domaine et gestion	765	524	584	-	41
A7. Produits Exceptionnels	65	196	158		38

Les dépenses générales comptabilisées au compte administratif 2024 s'élèvent à 23,298 millions d'euros, contre un montant total autorisé de 23,710 millions d'euros, soit des crédits non employés pour 412 000 euros.

Poste budgétaire	2023	2 024		
	CA 2023	Vote	CA 2024	Ecart
II. DEPENSES COURANTES	22 836	23 710	23 298	412
III. Masse salariale	14 370	14 990	14 872	118
IV. Dépenses d'intervention	8 466	8 720	8 425	295

- **Frais de Personnel**

Les frais de personnel arrêtés à un montant de 14,872 millions d'euros affichent des crédits non employés pour un montant de 118 000 euros, et présentent une évolution de (+) 502 000 euros par rapport à l'exercice 2023.

La masse salariale, dans le contexte de sous-dotation de la ville en DGF représente près de 62 % des dépenses totales de fonctionnement.

Votées initialement à hauteur de 14 880 000 euros, les dépenses de personnel ont connu les évolutions suivantes au cours de l'exercice budgétaire :

- Un ajustement technique à la baisse par décision modificative n°1 à 14 710 000 euros, liée au changement d'affectation budgétaire de la cotisation auprès de l'assureur statutaire de la Ville, passant du chapitre 012 au chapitre 011 pour un montant de 100 000 euros (DM1).
- Le transfert du financement de 2 postes d'animateurs de proximité à l'association IFEP pour 70 000 euros dans le cadre du dispositif TFPB ;
- Un ajustement à la hausse par décision modificative n°2 à 14 990 000 euros.
- Une consommation finale à 99,24 % pour un montant de 14 875 000 euros.

Les facteurs de majoration de la masse salariale, essentiellement exogènes, résident, d'une part, dans la couverture des frais liés aux deux tours d'élections législatives imprévues et, d'autres part, de décisions réglementaires qui s'imposent à la collectivité et amplifient de glissement vieillesse technicité (GVT) de la masse salariale.

Une hausse de 300 000 € des traitements indiciaires des fonctionnaires s'explique ainsi :

- l'augmentation de 5 points de l'indice majoré de l'ensemble des agents en janvier 2024 a généré pour les titulaires un impact financier de 114 027 euros.
- des évolutions de carrière pour environ 80 000 euros.
- l'impact en année pleine de la revalorisation du point d'indice de juillet 2023 à hauteur de 50 202 euros.

Malgré ce contexte haussier et contraint, une gestion fine des emplois et un rajeunissement des effectifs ont permis de mettre en place de nouvelles missions de service public comme la médiation culturelle, l'accompagnement d'une ouverture de classe maternelle par la création d'un poste d'ATSEM ou encore la création d'une équipe d'animateurs volants à temps non-complet pour renforcer l'offre périscolaire.

Autres dépenses de personnel

On constate une évolution des frais de déplacement au chapitre 011, ceux liés aux visites médicales sachant que les experts agréés sont de plus en plus éloignés de notre territoire (Mantes-la-Jolie, Bernay, Caen, Rouen...) et ceux liés à la formation du personnel qui continue son développement.

Recettes liées à la gestion des ressources humaines

Elles ont représenté près de 258 00 euros en 2024, soit environ 16% des produits de gestion grâce au suivi de plus en plus fin des indemnités journalières à percevoir, des subventions de postes, des remboursements du fond pour l'insertion des personnels handicapés de la fonction publique (FIPH FP) suite à des aménagements de postes de travail.

• **Dépenses d'intervention**

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250203-25-004-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

Les dépenses d'intervention atterrissent à 8,425 millions d'euros et dégagent 295 000 euros de crédits non employés. Le niveau d'exécution 2024 s'inscrit dans la continuité de celui constaté en 2023.

- **Dépenses obligatoires**

Elles s'établissent à 980 000 euros, soit 21 000 euros de plus que le montant estimé au budget primitif.

Poste budgétaire	2023	2 024			
	CA 2023	Vote	CA 2024	Ecart	
Obligatoire	950	959	980	-	20
<i>Contingent Incendie *</i>	553	574	574	-	0
<i>Font. Groupe Elus *</i>	230	216	225	-	9
<i>Syndicat des collègues *</i>	106	109	109	-	0
<i>Taxes Foncières *</i>	61	60	71	-	11

- **Participations Versées**

Avec un atterrissage à 2,294 millions d'euros, le poste Participations Versées s'inscrit en retrait de (-) 11 000 euros de l'autorisation votée.

Poste budgétaire	2023	2 024			
	CA 2023	Vote	CA 2024	Ecart	
Participation	2 364	2 305	2 294	-	11
<i>CCAS *</i>	1 050	1 021	1 021	-	-
<i>Caisse des Ecoles</i>	165	207	207	-	-
<i>Ecole Privé</i>	209	190	190	-	0
<i>Tangram</i>	152	90	90	-	-
<i>Ludothèque</i>	50	27	28	-	1
<i>Associations, Fonds attractivité</i>	350	346	348	-	2
<i>CASEO/ GLACEO (dispositif)</i>	389	424	410	-	14

Si l'ensemble des postes présentent une réalisation conforme à la prévision, le dispositif CASEO/GLACEO, sur la base d'une fréquentation en deçà du planning prévisionnel, affiche des crédits non employés pour un montant de 14 000 euros avec une réalisation arrêtée à 410 000 euros. La contraction de ce poste par rapport à l'exercice précédent à hauteur de (-) 70 000 euros traduit globalement le retrait progressif de l'EPCC « Le Tangram ».

- **Charges de Structure**

La réalisation s'établit à 2,470 millions d'euros fin 2024 contre 2,732 millions d'euros en 2023, soit un recul de (-) 262 000 euros valorisé sur ce poste. Avec une prévision budgétaire votée à 2,511 millions d'euros, il est constaté une enveloppe de 41 000 euros de crédits non employés.

2023		2 024		
CA 2023		Vote	CA 2024	Ecart
Poste budgétaire				
Dépenses de Structures / Gestion	2 732	2 511	2 470	41
Chauffage *	750	541	507	35
Electricité *	725	740	790	- 50
Eau *	108	90	91	- 1
Téléphonie *	99	100	99	1
Parc Véhicule *	173	180	170	9
Parc photocopieurs *	15	12	10	2
Assurances *	59	170	164	6
Contrats Espaces Verts	185	169	149	20
Remboursements de Frais	132	122	114	8
Parc Informatique - maintenance *	134	158	156	2
Maintenance - Contrats *	137	141	136	5
Locations immobilières *	93	87	83	3
Prestations extérieures	4	1	2	- 0

Dans le détail, le renouvellement du marché de chauffe courant 2023, et son attribution à un nouveau titulaire, dont les termes financiers sont sensiblement plus favorables, permet d'accuser sur le poste Chauffage une dépense 2024 en année pleine, contenue à 507 000 euros quand le CA 2023 affichait une réalisation à 750 000 euros.

Le poste Électricité malgré les économies de consommation inhérentes au déploiement du LED sur l'éclairage public, et les actions de rénovation énergétique continue de progresser avec un atterrissage constaté à 790 000 euros soit (+) 65 000 euros par rapport à l'exercice 2023. Le contexte inflationniste du poste énergie continue de se confirmer.

Le poste Eau s'affiche en retrait de (-) 17 000 euros au regard de l'exercice 2023, avec un niveau de dépense arrêté à 91 000 euros.

Les autres postes s'inscrivent globalement dans la continuité, même si le poste assurance observe un rebond significatif de (+) 105 000 euros

Crédits d'Activité

Les crédits d'activité sont réalisés à hauteur de 2,682 millions d'euros et présentent donc des crédits non consommés à l'issue de l'exercice pour un montant de 263 000 euros.

C'est principalement le poste Crédits d'Intervention qui participe à ce résultat avec des crédits rendus au compte administratif 2024 valorisés à 162 000 euros.

Les postes Charges de Gestion et Prestations 2RL complètent ce résultat avec des crédits non employés pour un montant de 88 000 euros.

Les autres postes présentent globalement un niveau de réalisation conforme à la prévision.

L'ensemble des crédits alloués à l'exercice des services publics de la commune aura évolué de (+) 262 000 euros entre les exercices 2024 et 2023.

Poste budgétaire	2023	2 024		
	CA 2023	Vote	CA 2024	Ecart
Crédits Activités	2 420	2 945	2 682	263
<i>Alimentation - Prestations [2RL]</i>	753	793	769	24
<i>Frais de Fonct Services</i>	118	150	164	- 14
<i>Patrimoine (entretien)*</i>	191	213	198	15
<i>Alimentation</i>	40	58	49	9
<i>Fond Documentaire</i>	57	60	60	0
<i>Publication</i>	115	149	147	2
<i>SIEGE [Travaux]</i>	3	22	23	- 1
<i>Charges Diverses</i>	127	116	52	64
<i>OPAH-RU</i>	78	90	89	0
<i>Crédits intervention</i>	1 055	1 294	1 131	162

• La dette

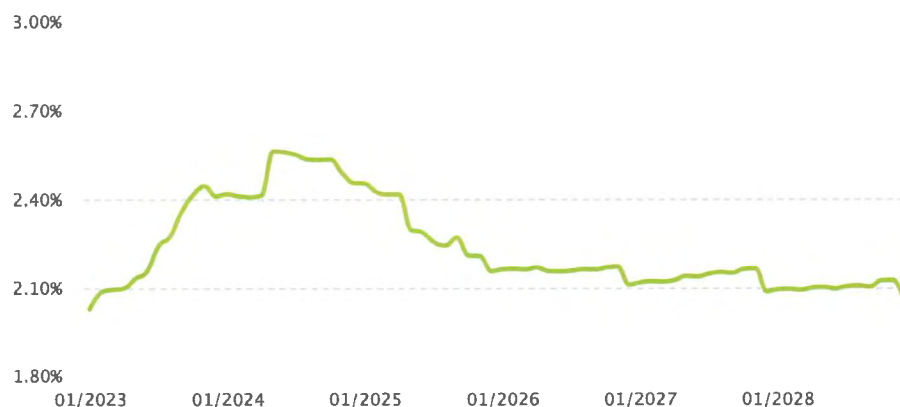
Sur l'exercice 2024, la collectivité aura remboursé, au titre de l'amortissement contractuel de la dette, 2,976 millions d'euros.

Avec la souscription d'un emprunt de 2,500 millions d'euros, le stock de dettes au 31 décembre se contracte à hauteur de (-) 476 000 euros, passant de 33,701 millions d'euros au 1^{er} janvier 2024 à 33,225 millions d'euros au 31 décembre 2024. **L'exercice 2024 aura donc consacré la réduction du stock de dettes d'un demi-million d'euros.**

Le taux moyen des prêts établi à 2,45% au 31/12/2024, contre 2,36% au 31/12/2023, continue de rester performant mais traduit la dégradation annoncée l'année dernière à l'appui des perspectives annoncées sur le marché des taux dans un contexte de crises multiples, et de structures d'emprunt défavorables (taux révisables, amortissement linéaire) proposées par les établissements bancaires.

Pour mémoire, au 31/12/2014, ce taux moyen s'établissait à environ 3,05%, et au 31/12/2022 à 2,02%.

Les anticipations de marché prévoient toutefois, une amélioration de ce taux moyen à compter de l'exercice 2026.



en milliers d'euro

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
01/01/N	33 033	33 031	32 998	30 924	32 355	34 547	33 702
31/12/N	33 031	32 978	30 924	32 355	34 547	33 702	33 226
Emprunt de l'exercice	2 500	2 500	500	4 100	4 942	2 101	2 500
Amortissement	2 502	2 553	2 574	2 669	2 750	2 946	2 976
RAR N							
Variation Stock 31/12/N	- 2	- 53	- 2 074	1 431	2 192	- 845	- 476
Réaménagement - capitalisation		20					
Frais financiers	821	780	685	661	659	811	865
Coût moyen	2.49%	2.36%	2.08%	2.14%	2.04%	2.35%	2.57%
Service dette	3 323	3 333	3 259	3 330	3 409	3 757	3 841
Evol N/ N-1	- 56	10	- 74	71	79	348	84

Les épargnes

Ce sont les principaux indicateurs qui permettent d'apprécier la « santé financière » et la qualité de la signature d'une collectivité.

L'exercice 2024 se conclut sur une épargne brute, neutralisée des aliénations d'actif, de 4,014 millions d'euros, en progression de (+) 212 000 euros par rapport à 2023.

Avec un amortissement de la dette constaté à 2,976 millions d'euros, l'exercice 2024 conclut sur une épargne nette, ou capacité d'autofinancement, calculée à (+) 1,039 millions d'euros, soit un rebond de (+) 183 000 euros par rapport à 2023, malgré des frais financiers présentant, à l'appui d'un marché des taux moins favorable, une évolution de (+) 54 000 euros.

	2023	2 024		
	CA 2023	Vote	CA 2024	Ecart
Poste budgétaire				
V. Service de la dette	3 757	3 922	3 841	81
C1. Amortissement capital	2 946	2 992	2 976	16
C2. Charges Financières	811	930	865	65

Malgré la morosité du contexte national, le pilotage, bien que contraint, de la section de fonctionnement, associé à une capacité d'adaptabilité et d'agilité auront permis de dégager à l'issue de cet exercice, des ratios financiers performants sans renier sur la qualité du service public municipal.

	2023	2 024		
	CA 2023	Vote	CA 2024	Ecart
Poste budgétaire				
VI . Epargne nette ()	860	403	1 038	- 636
Resources de couverture	2 231	2 161	1 688	473
B1. FCTVA	1 342	1 217	1 217	0
B2. Fiscalité d'urbanisme	428	691	393	298
B3. Aliénation Actif	461	253	78	175
Capacité d'autofinancement élargie	3 091	2 564	2 727	163

Section d'investissement

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250203-25-004-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

Au titre des dépenses d'équipement, ce sont 7,515 millions d'euros qui auront été mandatés sur cet exercice, répartis comme suit :

N° Prog	Programme	Operation	CA 24
01010	HORS PROGRAMME	HORS PROGRAMME	305 579
	Total HORS PROGRAMME		305 579
Total 01010			305 579
0101	ANRU	POLE ENFANCE DES ACACIAS	339 643
		CRECHE DES ACACIAS	1 992 149
		MAISON DES SOLUTIONS	115 271
		REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS	
	Total ANRU		2 447 063
Total 0101			2 447 063
0201	CADRE DE VIE - ESPACE PUBLIC	PROGRAMME MOBILIER URBAIN	40 389
		PROJETS PAYSAGERS	72 097
		PROXIMITE	17 136
		AIRES DE JEUX	31 387
		COEUR DE VILLE Plan façades	59 789
		20 RUE DU QUAI	
		PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC	170 752
		SIGNALETIQUE	12 821
		VIDEOSURVEILLANCE	71 302
		TRAVAUX DE VOIRIE	152 026
	Total CADRE DE VIE - ESPACE PUBLIC		627 697
Total 0201			627 697
0301	ENERGIE - RESEAUX	CHAUFFAGE	75 407
		LOUVERS ENERGIE	98 814
		SIEGE	85 776
		DEFENSE INCENDIE	85 702
	Total ENERGIE - RESEAUX		345 697
Total 0301			345 697
0401	ADMINISTRATION COLLECTIVITE	EQUIPEMENTS DES SERVICES	264 327
		ACQUISITION EQUIPEMENTS ROULANTS	121 779
		SYSTEME INFORMATIQUE	194 916
	Total ADMINISTRATION COLLECTIVITE		581 021
Total 0401			581 021
0501	PATRIMOINE COMMUNAL	TRAVAUX CIMETIERE	78 776
		TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE	132 844
		CULTUREL	45 733
		BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	714 698
	Total PATRIMOINE COMMUNAL		972 051
Total 0501			972 051
0601	PROJETS - ETUDES	RESERVES FONCIERES	60 076
		FRAIS D ETUDES DE DEFINITION	35 880
	Total PROJETS - ETUDES		95 956
Total 0601			95 956
0701	PROJETS STRUCTURANTS	EGLISE ORGUE	191 757
		EGLISE PHASE 4	
		ANNETTE SERGENT - BASE BALL	
		GYMNASSE MAXIME MARCHAND / PHIL CROIZON	1 873 538
		TIERS LIEUX	52 908
		AMENAGEMENT DESERTS DU HAMELET	
		PLACE DE LA PORTE DE L EAU	
		HOTEL DE VILLE	
		RESERVES DU MUSEE	
		LOCAUX DE STOCKAGE EVENEMENTIEL	21 236
	Total PROJETS STRUCTURANTS		2 139 439
Total 0701			2 139 439
Total général			7 514 503

Rénovation urbaine du quartier des Acacias / La Londe / Les Oiseaux

Les opérations du programme ANRU sont au nombre de 4 : Pôle enfance (école des Acacias), crèche des Acacias, Fabrique des solutions et requalification des espaces publics (mail piétonnier).

L'exercice 2024 aura essentiellement concerné la construction de la nouvelle crèche des Acacias, inaugurée le 10 octobre 2024 par la ministre de la Famille et de la petite-enfance. Seule une partie du mobilier n'a pu être livré avant la clôture comptable, et implique un report de CP vers l'exercice 2025.

Cadre de vie

Ce programme comprend les opérations relatives aux travaux de vidéoprotection, aires de jeux, mobilier urbain, signalétique, projets paysagers, plan façades, immeuble du 20 rue du quai.

Ce programme comprenait un budget primitif de 690 000 euros augmenté de 58 000 euros en DM et sur lequel on observe un reste à réaliser de près de 159 000 euros.

On observe un très bon taux de réalisation sur cinq opérations : vidéoprotection, plan façades, projets paysagers, éclairage public, aires de jeux.

Les deux opérations qui génèrent un reste à réaliser sont celles de l'immeuble du 20 rue du quai et de la mise en œuvre du plan « signalétique ».

L'opération « 20 rue du quai » n'a pu se concrétiser comme escompté du fait d'un souci de gestion de la copropriété qui s'est résolu fin décembre 2024 par décision du tribunal judiciaire. Un opérateur a été désigné, et devrait permettre l'aboutissement du dossier.

L'opération signalétique a pris du retard par difficulté à mobiliser de façon conjointe les acteurs concernés.

Réseaux

Ce programme comprend les opérations chauffage, réseau de chaleur, SIEGE et DECI.

Le SIEGE, qui a sollicité en fin d'année une DM pour les opérations réalisées, n'a pu facturer avant la clôture comptable.

Équipements de service

Cette opération comprend deux opérations : équipements de service et patrimoine roulant.

Certaines livraisons de véhicules ont pris plus de temps que prévue, pour deux raisons essentielles : soit le caractère spécifique du véhicule (poids-lourd à équiper pour le déneigement), soit de l'électrification de la flotte.

Patrimoine communal

Ce programme comprend toutes les opérations inhérentes à la réhabilitation du patrimoine communal, les mises en conformité, l'entretien des bâtiments communaux. Ce programme a un taux de réalisation d'environ 70 %. Ceci s'explique notamment par des difficultés d'approvisionnement de fournisseurs et par des périodes d'intervention contraintes. La réhabilitation des sanitaires de l'école St Exupéry n'a pu être réalisée en même temps que ceux de la crèche familiale, reportant le projet à 2025.

Les interventions sur le patrimoine communal induisent de plus en plus de mobilisation d'expertises : bureaux de contrôle, maîtrise d'œuvre... Ceci entraîne une complexité technique de plus en plus importante des dossiers.

Enfin, des opérations nombreuses, qui sollicitent beaucoup d'acteurs (artisans, bureaux d'études...) qu'il est difficile de coordonner dans un calendrier contraint.

Foncier

Ce programme comprend deux opérations : études et frais de définition, et acquisitions foncières.

Programme qui a un niveau de réalisation inférieur à la prévision du fait, notamment, de travaux plus longs que prévus sur la parcelle Jeuffrain et de l'achat du foncier de la future « Fabrique des Solutions » qui s'est réalisé après la clôture comptable.

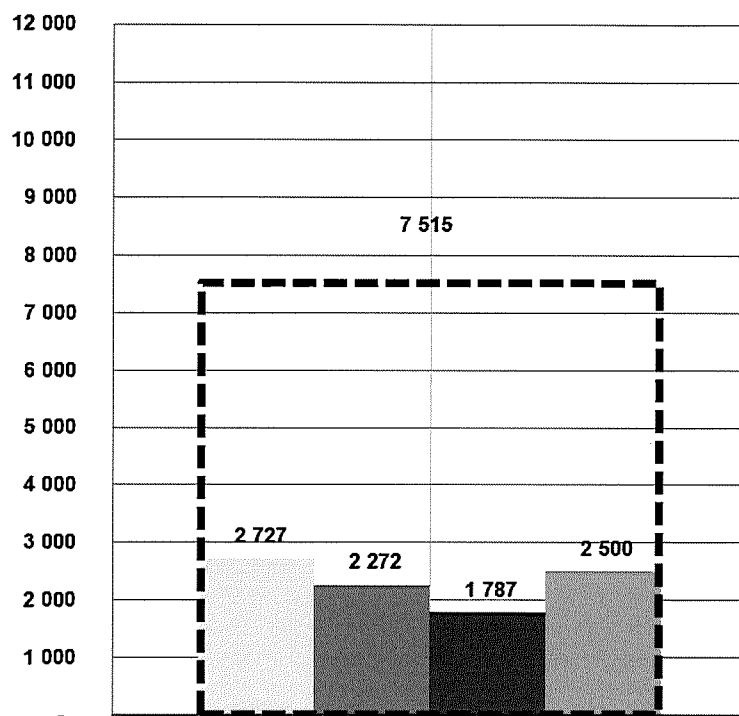
Projets structurants

Ce programme comprend 7 opérations correspondants à des projets essentiels du mandat : restauration de l'orgue Duruflé, la phase IV des travaux de l'église Notre-Dame, la rénovation du terrain de Baseball du stade Annette Sergent, la construction du gymnase Philippe Croizon, la création du Corner Normande, les études pour les Réserves du musée, la construction de locaux de stockage sur service évènementiel.

Ce programme a un bon niveau de réalisation, porté par la finalisation des travaux de l'orgue, le démarrage des chantiers du gymnase Philippe Croizon et des locaux de stockage évènementiel. Seules les études relatives aux réserves du musée n'ont pu être réalisées suite à des difficultés rencontrées par un prestataire. En 2024, les études du projet du Tiers-Lieu ont permis de lancer l'appel à candidature et la consultation du maître d'œuvre. Les négociations se poursuivent avec les candidats afin d'envisager le début de travaux en fin d'année 2025.

L'équation simplifiée de financement 2024 de la section d'investissement peut être retranscrite de la manière suivante :

		CA 24	Reports 24	Résultats 24
Dépenses Financées	1	7 515	155	7 670
Autofinancement	2	2 727		2 727
Résultat reporté N-1	3	1 787		1 787
Subventions d'équipement	4	2 272	279	2 551
Emprunt	5	2 500		2 500
Résultat de clôture		1 771	124	1 895



Pour financer ses dépenses d'équipement, la ville aura perçu 2,272 millions d'euros de subventions de ses partenaires, contracté un emprunt de 2,5 millions d'euros, dégagé des ressources propres d'investissement (Fonds de compensation de la TVA - Taxes d'urbanisme - et aliénation d'éléments d'actif) de 1,688 millions d'euros, dégagé un autofinancement de 1,039 millions d'euros et disposé d'un résultat antérieur reporté de 1,787 millions d'euros.

Il est important de noter que le taux de perception des subventions s'établit à 99,7% à l'issue de l'exercice, et constitue une performance, fruit d'un excellent travail collectif des référents financiers du pôle Aménagement du Cadre de Vie et du pôle recettes du service mutualisé des finances.

Les principaux soldes de gestion de ce Compte Administratif 2024 peuvent être retracés et comparés de la manière suivante :

VILLE DE

Louviers

en Normandie

Tableau I

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Fiscalité

Dotations budgétaires

Produits de gestion

Produits exceptionnels

RECETTES REELLES [Hors 775]

Aliénations Actif

RECETTES REELLES

Frais de personnel

Depenses de Gestion

011_Charges à caractère général

014 - FPIC

65_Participations versées

67_Charges exceptionnelles

DEPENSES COURANTES

Solde d'exploitation

SOLDE D'EXPLOITATION / RECETTES (%)

Charges financières

Provisions

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

EPARGNE BRUTE

EPARGNE RETRAITEE M12 [Hors Aliénation actif]

EPARGNE / RECETTES (M12)

Report de fonctionnement

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

N-1

CA 2023

Décision (N) : 2024

Execution 2024

CA 23

Exécutoire

CA 24

RAR

% Exe

18 127

18 702

18 868

- 166

100,89%

7 288

7 447

7 533

- 86

101,15%

1 926

1 690

1 617

73

95,67%

110

196

158

37

81,06%

27 451

28 035

28 177

- 142

100,51%

461

78

27 911

28 035

28 255

- 142

1 854

14 370

14 990

14 872

118

99,22%

8 437

8 718

8 424

294

97%

5 207

5 515

5 278

237

95,70%

-

12

11

1

94,91%

3 108

3 073

3 065

8

99,73%

123

119

70

48

59,09%

22 807

23 708

23 296

412

98%

4 643

4 327

4 880

- 553

112,79%

16,64%

15,43%

17%

811

930

865

65

92,99%

31

2

1

1

47,02%

23 649

24 640

24 162

478

98%

663

-

4 263

3 395

4 092

- 620

120,54%

3 802

3 395

4 015

620

13,6%

12,11%

14%

141

100

100

-

4 403

3 495

4 192

- 620

120%

**LES DEPENSES « VERTES » MANDATEES EN 2024
AU TITRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE**

Bien que non soumise en 2024 au référentiel budgétaire et comptable M57, la municipalité souhaite souligner les dépenses qui ont un impact pour la transition écologique. Le compte administratif 2024 de la Ville de Louviers confirme les dépenses de fonctionnement et d'investissement dites « vertes » à hauteur de :

5 019 378, 34 euros

**CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE :
285 187,69 euros**

Dans le cadre d'un contrat de performance énergétique la Ville de Louviers procède au renouvellement complet de l'éclairage public, avec le passage la technologie LED.

- Dépenses 2024 d'investissement : 170 752,24 euros
(Opérations réalisées : boulevard Maréchal Joffre, route de Montfort, rue du Docteur Blanchet, le clos Hélène Boucher, rue Roger Salengro, rue Jean Macé, l'allée du souvenir)
- Dépenses 2024 de fonctionnement : 114 435, 45 euros

**RESEAU DE CHALEUR URBAIN :
521 765,34 euros**

Le réseau de chaleur urbain, géré par la société « Louviers Energie » vise à développer le recours aux énergies décarbonées.

- Dépenses 2024 d'investissement : 245 249,37 euros
 - Participation à l'investissement global du RCU) : 98 021,53 euros
 - Raccordements d'équipements municipaux : 147 227,84 euros
(raccordements de la Villa Calderon, du Kiosque Famille et de l'école Jean Moulin)
- Dépenses 2024 de fonctionnement : 276 515,97 euros

**EQUIPEMENTS PUBLICS :
4 044 205,29 euros**

La Ville a investi en 2024 dans de nouveaux équipements publics répondant à des critères de performance énergétique.

- Nouveaux équipements publics : 3 865 687,19 euros
 - Nouvelle crèche des acacias : 1 992 149,10 euros
 - Futur gymnase Philippe Croizon : 1 873 538, 09 euros
- Réhabilitation du patrimoine communal : 46 223,82 euros
 - Plan LED bâtiments publics : 46 223, 82 euros (école Jacques Prévert, Souris Verte, crèche des capucines, école du Hamelet, hôtel de Ville, jardin public).

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250203-25-004-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

Tableau II					
SECTION D'INVESTISSEMENT		CA 23	Exécutoire	CA 24	RAR % Réalisé
Cessions actifs	461	253	78	175	
Participations et créances	428	691	393	298	58,69%
Ressources non affectées [FCTVA]	1 342	1 217	1 217	0	100,03%
TOTAL RESSOURCES PROPRES	2 231	2 161	1 688	473	48%
Remboursement du capital	2 946	2 992	2 976	16	99%
Plafond OCLT 01/01/N	7 495	7 000	6 995	5	
Epargne nette [EN] (16-24) / hors 002	856	403	1 039	636	
Equilibre section (Hors cessions) [EN Elargie 1]	2 626	2 311	2 649	2 649	
Equilibre section d'investissement [EN Elargie 2]	3 086	2 564	2 727	2 727	
CAPACITE / DEPENSES EQUIPEMENT (%)	49%	28%	36%	153%	
Equipement brut	6 349	9 296	7 515	1 781	80,84%
autres immobilisations	-	-	-	-	
DEPENSES IMPREVUES	-	-	-	-	
DEPENSES D'EQUIPEMENT PROPRES	6 349	9 296	7 515	1 781	80,84%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 295	12 288	10 491	1 797	85%

BESOIN DE FINANCEMENT EXTERNE	- 3 263	- 6 632	- 4 788		
Subventions affectées	2 381	2 279	2 272	7	99,70%
Besoin financement externe (31+32+33)	- 881	- 4 353	- 2 516	- 1 837	57,52%
Emprunts réalisés	2 101	2 667	2 500	167	
Plafond OCLT 31/12/N	7 495	7 000	6 995	5	-
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 253	7 106	6 382	724	90%

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT	- 3 042	- 5 181	- 4 108		
Résultat antérieur reporté	426	1 686	1 686		
affectation ou virement BP antérieur	1 255	2 425	2 425		
Résultat antérieur reporté	- 829	- 739	- 739		

Variation de la dette	- 845	- 325	- 476		
RESULTAT INVESTISSEMENT	- 2 616	- 3 495	- 2 422		

Résultat comptable	1 787	-	1 771		
Solde restes à réaliser [Hors AP]	332		124		
Dépense	485		155		
Recette	153		279		
Résultat à affecter	1 455		1 895		

- Végétalisation d'espaces publics : 132 294,28 euros
 - Cimetière : 60 196, 84 euros
 - Place Thorel & rond-point du Canal : 21 948, 59 euros
 - Maison Rouge : 50 148, 85 euros

HABITAT :
89 165,12 euros

- OPAH RU (réhabilitation de l'habitat dégradé) : 89 165,12 euros

FLOTTE DE VEHICULES ELECTRIQUES :
79 054,90 euros

Acquisition de véhicules électriques en 2024 (dépenses d'investissement) :

- Fourgon service événementiel : 51 184,36 euros
- Véhicule Zoé : 17 503,76 euros
- Vélos électriques : 10 366,78 euros

DÉCISION

Le CONSEIL, après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.512-1 et suivants,

Vu le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Vu l'instruction comptable codificatrice M14,

Vu le Compte de Gestion 2024 du comptable assignataire

Vu le projet de Compte Administratif 2024 transmis aux membres du Conseil Municipal

PROCÈDE au vote du Compte Administratif 2024 par chapitre au niveau de la section de fonctionnement ainsi que par chapitre et opérations en section d'investissement suivant les tableaux annexes à la présente délibération.

ADOpte le compte Administratif du budget principal de la ville de Louviers pour l'exercice comptable 2024.

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
Le Maire,
François-Xavier PRIOLLAUD





Accusé de réception en préfecture
025212703755-20250203-25-004-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025